

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, le 31 mai 1894.

La séance est ouverte à 3 heures.

PRIÈRE.

RAPATRIEMENT DES CANADIENS.

M. GIROUARD (Deux-Montagnes) : 1. Le gouvernement a-t-il envoyé des agents aux États-Unis pendant l'année 1893 pour encourager le rapatriement des Canadiens ? 2. Quels sont ces agents ? 3. Quels sont les différents endroits qu'ils ont visités et quel est le nombre de conférences données ? 4. Sur quelles parties du Canada les agents ont-ils dirigé le rapatriement ? 5. Quel est le nombre de Canadiens rapatriés en 1893 ?

M. DALY : Oui. (Rapatriement des Canadiens-français). 2. J. P. O. Allaire et C. Geo. Caron. 3. Le Connecticut, le Massachusetts, le Rhode Island, le Vermont, le Maine et le New-Hampshire. Nous n'avons pas de renseignements précis touchant le chiffre des conférences faites. 4. Manitoba, surtout. 5. 238. Total des inscriptions pour droit d'établissement (homestead) demandées par des Canadiens rapatriés (783 âmes), appartenant à différentes nationalités. Ces demandes d'inscription se sont produites au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise. Quant à la proportion de Canadiens-français revenus au pays, grâce aux efforts de MM. Allaire et Caron, le chiffre s'élève à environ 50 chefs de familles, dont la plupart sont allés s'établir au Manitoba. Quant à la balance des 238 chefs de familles, leur venue au pays est la conséquence des efforts du personnel d'agents aux États-Unis.

MAÎTRE DE POSTE À GEORGETOWN.

M. LANDERKIN : Le maître de poste de Georgetown a-t-il été destitué ? Si oui, quand et pourquoi ? Qui a été nommé à cet emploi ? Quel est le salaire du maître de poste de cette localité ?

Sir ADOLPHE CARON : Cet emploi fut déclaré vacant en janvier dernier, vu que le maître de poste, qui souffrait de troubles cérébraux, avait été dans l'impuissance de vaquer personnellement aux affaires de son bureau pendant un espace de temps assez considérable. M. Herbert B. Henderson est le nouveau titulaire. Appointements, \$800 par année, outre \$108 pour transport des malles et \$120 pour loyer.

LA FERME EXPÉRIMENTALE.

M. CHOQUETTE (pour M. DELISLE) : M. Eugène Pelletier, autrefois de Saint-Roch des Aulnais, est-il employé à la ferme expérimentale ? Si oui, depuis quand, et sur la recommandation de qui ? Quelle est son occupation et son salaire ?

M. FOSTER : M. Eugène Pelletier est employé à la ferme expérimentale. Il y est employé depuis mai 1893. C'est le ministre de l'Agriculture qui l'a nommé à la place qu'il occupe. Il est chargé de la correspondance française, son salaire est de \$600 par année.

FABRIQUE DE CHAUSSURES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

M. PERRY : Le gouvernement s'est-il informé, — 1. Du nombre de fabriques de chaussures dans chacun des trois comtés de l'Île du Prince-Édouard ? 2. Du nom du village ou township où se trouve chaque fabrique ? 3. Du montant du capital placé dans chaque fabrique ? 4. Du nombre d'ouvriers employés dans chaque fabrique ? 5. Du montant des gages payés annuellement par chaque fabrique ? 6. De la production annuelle de chaque fabrique ?

M. FOSTER : Il ne serait pas possible de fournir des renseignements demandés au sujet de l'industrie de la fabrication des chaussures dans les villages et les cantons de l'Île du Prince-Édouard, sans faire une nouvelle compilation spéciale. Je soumetts toutefois les statistiques suivantes relatives aux trois comtés, pour les années 1891 et 1881 :—

Recensement de 1891.

	Fabriques.	Capital.	Employés.	Salaires.	Production.
		\$		\$	\$
King.....	41	10,400	42	7,566	21,362
Prince.....	50	20,144	56	14,863	31,761
Queen.....	82	27,820	122	26,972	143,277
	173	58,364	220	49,411	196,400

Recensement de 1881.

	Fabriques.	Capital.	Employés.	Salaires.	Production.
		\$		\$	\$
King.....	21	Non divisé en 1880.	28	6,680	14,883
Prince.....	34		53	11,243	30,444
Queen.....	75		120	25,140	88,327
	120	56,249	203	43,072	133,657

Sir JOHN THOMPSON : Je propose que la Chambre se forme en comité demain, pour examiner la résolution suivante :

Qu'il est expédient de prescrire que les traitements de juges des cours de comté de Caribou, New-Westminster, Yale, Nanaimo et Kootenay, dans la province de la Colombie Anglaise, seront de \$2,400 chacun, par année.

Motion adoptée.

AFFAIRES DE LA CHAMBRE.

Sir JOHN THOMPSON : Je propose :

Que les ordres du gouvernement aient la priorité, les mercredis, après les interpellations, pendant le reste de la session ; et que l'ordre des affaires pour les mercredis aux termes de la règle 19, devienne pendant le reste de la session, l'ordre des affaires pour les lundis, après sept heures et demie p.m.

M. CHARLTON : Je présume que l'époque de la session arrive, où le gouvernement juge raisonnable de demander à la Chambre de lui accorder les mer-